

Informations de base	
2023/3040(DEA)	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
DEA - Procédure d'acte délégué	
Exigences spécifiques en matière d'hygiène applicables à certaines viandes, aux produits de la pêche, aux produits laitiers et aux œufs: modification des annexes II et III	
Subject	
3.10.08 Police sanitaire animale, législation et pharmacie vétérinaire	
4.20.05 Législation et police sanitaire	
4.60.04.04 Sûreté alimentaire	

Informations techniques	
Référence de la procédure	2023/3040(DEA)
Type de procédure	DEA - Procédure d'acte délégué
Sous-type de procédure	Examen d'un acte délégué
Base juridique	Règlement du Parlement EP 114-p03
État de la procédure	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Dossier de la commission	ENVI/9/13886